



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Le Mans, le **12 OCT. 2021**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 12 OCT. 2021

Objet de l'arrêté : arrêté fixant la liste des personnes inscrites en qualité de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Sarthe.

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- VU** les articles L. 471-2 et L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;
- VU** l'arrêté n° 10-4060 du 13 juillet 2010 du Préfet de la Sarthe portant autorisation du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs, gérés par l'Association Tutélaire Hélianthe ;
- VU** l'arrêté n°10-4062 du 13 juillet 2010 du Préfet de la Sarthe portant autorisation d'un service délégué aux prestations familiales à exercer des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, géré par le Service d'Accompagnement aux Familles, Investigations, Réparation, médiation de l'association Sauvegarde Mayenne Sarthe ;
- VU** l'arrêté du 7 août 2015 portant annulation de l'arrêté du 2014231-0001 du 19 août 2014 et maintien de l'autorisation du service mandataire à la protection juridique des majeurs, géré par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté du 30 novembre 2020 portant extension de la capacité du service mandataire à la protection des majeurs géré par l'Association Tutélaire Hélianthe ;
- VU** le schéma des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales de la région des Pays de la Loire, annexé à l'arrêté n°2020/SGAR/DRDJSCS/768 du 4 décembre 2020 ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 5 février 2021 fixant la liste des personnes inscrites sur la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté du Préfet de la Sarthe n° DCPPAT 2021-070 du 9 avril 2021 portant délégation de signature à M. Donnadiou, directeur départemental de l'emploi, du travail et de solidarités ;

VU l'arrêté du 6 octobre 2021 portant extension de l'agrément du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs géré par l'UDAF de la Sarthe ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2021 portant retrait d'agrément à sa demande, pour l'exercice à titre individuel de mandataire judiciaire à la protection des majeurs de M. Jean-Claude FRANCOIS à compter du 1^{er} octobre 2021 ;

VU l'absence d'opposition du procureur de la République près le tribunal judiciaire du Mans suite aux déclarations des préposés ;

VU les arrêtés du Préfet de la Sarthe portant agrément pour l'exercice à titre individuel de l'activité des mandataires judiciaires à la protection des majeurs ;

Sur Proposition de M. le Directeur Départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités.

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice est ainsi fixée :

1) Personnes morales gestionnaires de services :

Auprès du tribunal judiciaire du Mans

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen CS 55833	72100	LE MANS
L'association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS

a. Auprès du tribunal de proximité de La Flèche :

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen CS 55833	72100	LE MANS
L'association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS

2) Personnes physiques exerçant à titre individuel :

a. Auprès du tribunal judiciaire du Mans :

Mme Héloïse AVRILLEAUD	80 Beslan	72650	LA MILESSE
Mme Marie-Emmanuelle BERNARD, née DUPÖNT	6 Creuse rue	72600	NEUFCHATEL EN SAOSNOIS

Mme	Pascale	BRAULT, née RENVOISE	7 bis avenue de la Pelouse	72360	MAYET
Mme	Laure	DELAUNAY	BP 19	72160	CONNERRE
Mme	Bénédicte	GUIARD, née DUCHATELET	4 impasse Cassière	72150	VILAINES SOUS LUCE
Mme	Nelly	GOUSSIN, née LELARGE	72 avenue de la Libération	72800	LE LUDE
M.	Michel	GUIBERT	22 rue Victor Hugo	72000	LE MANS
Mme	Sonia	JEAN-ROBERT	BP 23032	72003	LE MANS
Mme	Marie-Claude	LANGLOIS	« Le Millery »	72160	TUFFE VAL DE LA CHERONNE
Mme	Hélène	LECHARTIER	BP 23257	72003	LE MANS CEDEX
Mme	Sonia	LYON, née MAUGUIN	3 bis rue de Chanoine Lelièvre	72000	LE MANS
Mme	Agnès	MARTIN, née FAGOT	BP 29	72210	LA SUZE SUR SARTHE
M.	David	MAZURELLE	BP 03 – 38 rue de la Division Leclerc	72460	SAVIGNE L'EVEQUE
Mme	Martine	MERDRIGNAC	64 rue de la Pelouse	72000	LE MANS
Mme	Béatrice	OLIVER	6 Creuse rue	72600	NEUFCHATEL EN SAOSNOIS
Mme	Sabrina	PREAUCHAT	70 rue d'Australie	72100	LE MANS
Mme	Michelle	RAVAZE, née ATOUIL	41 avenue Bollée	72000	LE MANS
Mme	Marie-France	REYMOND, née KEOGEL	25 rue Carnot	72340	LA CHARTRE SUR LE LOIR
Mme	Chantal	ROBERT, née LAMARE	« Rateau »	72120	VAL D'ETANGSON
M.	David	ROBOAM	21 boulevard du Colonel Quéru	72000	LE MANS
Mme	Thérèse	ROBOAM, née BAULARD	21 boulevard du Colonel Quéru	72000	LE MANS
Mme	Martine	ROGE-PARTHENAY, née ROGE	BP 24 192	72004	LE MANS CEDEX 1
M.	Renaud	SEVERE	19 bis rue de l'Etoile	72000	LE MANS

Mme	Karine	SILVANIE	BP 60023	72190	COULAINES
-----	--------	----------	----------	-------	-----------

b. Après du Tribunal de proximité de La Flèche :

Mme	Héloïse	AVRILLEAUD	80 Beslan	72650	LA MILELSE
Mme	Pascalé	BRAULT, née RENVOISE	7 bis avenue de la Pelouse	72360	MAYET
Mme	Laure	DELAUNAY	BP 19	72160	CONNERRE
Mme	Liliane	FOUCAULT	47 route de Goulard	72500	MONTVAL SUR LOIR
Mme	Bénédicte	GUIARD, née DUCHATELET	4 impasse Cassière	72150	VILAINES SOUS LUCE
Mme	Nelly	GOUSSIN, née LELARGE	72 avenue de la Libération	72800	LE LUDE
M.	Michel	GUIBERT	22 rue Victor Hugo	72000	LE MANS
Mme	Sonia	JEAN-ROBERT	BP 23032	72003	LE MANS
Mme	Hélène	LECHARTIER	BP 23257	72003	LE MANS CEDEX
Mme	Sonia	LYON, née MAUGUIN	3 bis rue de Chanoine Lelièvre	72000	LE MANS
Mme	Agnès	MARTIN, née FAGOT	BP 29	72210	LA SUZE SUR SARTHE
M.	David	MAZURELLE	BP 03 – 38 rue de la Division Leclerc	72460	SAVIGNE L'EVEQUE
Mme	Sabrina	PREAUCHAT	70 rue d'Australie	72100	LE MANS
Mme	Michelle	RAVAZE, née ATOUIL	41 avenue Bollée	72000	LE MANS
Mme	Marie-France	REYMOND, née KEOGEL	25 rue Carnot	72340	LA CHARTRE SUR LE LOIR
Mme	Chantal	ROBERT, née LAMARE	« Rateau »	72120	VAL D'ETANGSON
M.	David	ROBOAM	21 boulevard du Colonel Quéru	72000	LE MANS
Mme	Martine	ROGE-PARTHENAY, née ROGE	BP 24 192	72004	LE MANS CEDEX 1
M.	Renaud	SEVERE	19 bis rue de l'Etoile	72000	LE MANS

3) Personnes physiques et de services préposés d'établissement :

a. Après du tribunal judiciaire du Mans :

Mme Valérie JOUGLET, née MARSEUL, Mme Marion GRAPIN, Marie-Noëlle JEAN, Céline GADOIS, née LEMAY ayant en charge les établissements suivants :

Etablissement Public de Santé Mentale - 20 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Centre Hospitalier du Mans, 194 avenue Rubillard – 72000 LE MANS

Maison d'Accueil Spécialisée « Les Amaryllis » - 24 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Maison d'Accueil Spécialisée « de l'Huisne » - 2 rue Thérèse Fontaine – Bertrand – 72000 LE MANS

Foyer Occupationnel « Artimon » - 14 rue Monthéard – 72100 LE MANS

Mme Maryline GUIOT (née BRIELLES) ayant en charge les établissements suivants :

Pôle Gériatrique Nord Sarthe – Hôpital local de Beaumont sur Sarthe – 33 rue de la Gare
72170 BEAUMONT SUR SARTHE

Pôle Gériatrique Nord Sarthe – Hôpital local de Bonnétable – rue Horncastle – 72110
BONNETABLE

Pôle Gériatrique Nord Sarthe – Hôpital local de Sillé le Guillaume – 1 rue Alexandre Moreau
72140 SILLE LE GUILLAUME

Maison de retraite Delante – 1 rue Roland Chartrin 72110 NOGENT LE BERNARD

Maison de retraite de Marolles les Braults – 1 rue des Chanterelles 72260 MAROLLES LES
BRAULTS

Maison de retraite de Tennie – 23 ter rue Mme Andrée Le Grou 72240 TENNIE

Maison de retraite résidence Amicie – 53 rue Honoré Broutelle 72450 MONTFORT LE GESNOIS

Maison de retraite « les Fresnes » « Les Châtaigners » - 43 rue Spilby 72130 FRESNAY SUR
SARTHE

Mme Sandrine LENOBLE, née DEMOUGIN ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Montval du Loir – 5 allée Saint Martin 72500 MONTVAL SUR LOIR

Mme Malika FOUQUET, née SIEGEL ayant en charge :

Le Pôle Santé Sarthe et Loir, La chasse du point du jour – CS 10129 72205 LA FLECHE

Mme Marielle VERITE, ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Saint Calais - rue de la Perrine 72120 SAINT CALAIS

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Louis Pasteur » - 40 rue Louis Pasteur 72310 BESSE SUR BRAYE

b. Auprès du tribunal de proximité de La Flèche :

Mme Valérie JOUGLET, née MARSEUL, Mme Marion GRAPIN, Marie Noëlle JEAN, Céline GADOIS, née LEMAY ayant en charge les établissements suivants :

Etablissement Public de Santé Mentale - 20 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Centre Hospitalier du Mans, 194 avenue Rubillard – 72000 LE MANS

Maison d'Accueil Spécialisée « Les Amaryllis » - 24 avenue du 19 mars 1962 – 72700 ALLONNES

Maison d'Accueil Spécialisée « de l'Huisne » - 2 rue Thérèse Fontaine – Bertrand – 72000 LE MANS

Foyer Occupationnel « Artimon » - 14 rue Monthéard – 72100 LE MANS

Mme Maryline GUIOT (née BRIELLES) ayant en charge les établissements suivants :

Pôle Gérontologique Nord Sarthe – Hôpital local de Beaumont sur Sarthe – 33 rue de la Gare
72170 BEAUMONT SUR SARTHE

Pôle Gérontologique Nord Sarthe – Hôpital local de Bonnétable – rue Horncastle – 72110
BONNETABLE

Pôle Gérontologique Nord Sarthe – Hôpital local de Sillé le Guillaume – 1 rue Alexandre Moreau
72140 SILLE LE GUILLAUME

Maison de retraite Delante – 1 rue Roland Chartrin 72110 NOGENT LE BERNARD

Maison de retraite de Marolles les Braults – 1 rue des Chanterelles 72260 MAROLLES LES BRAULTS

Maison de retraite de Tennie – 23 ter rue Mme Andrée Le Grou 72240 TENNIE

Maison de retraite résidence Amicie – 53 rue Honoré Broutelle 72450 MONTFORT LE GESNOIS

Maison de retraite « les Fresnes » « Les Châtaigners » - 43 rue Spilby 72130 FRESNAY SUR SARTHE

Mme Sandrine LENOBLE, née DEMOUGIN ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Montval du Loir – 5 allée Saint Martin 72500 MONTVAL SUR LOIR

Mme Malika FOUQUET, née SIEGEL, ayant en charge :

Le Pôle Santé Sarthe et Loir, La chasse du point du jour – CS 10129 72205 LA FLECHE

Mme Marielle VERITE, ayant en charge :

Le Centre hospitalier de Saint Calais - rue de la Perrine 72120 SAINT CALAIS

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Louis Pasteur » - 40 rue Louis Pasteur 72310 BESSE SUR BRAYE

Article 2 : La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle aux prestations sociales versées aux adultes ou de la mesure d'accompagnement judiciaire est ainsi fixée :

Personnes morales gestionnaires de services :

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen CS 55833	72100	LE MANS
---	----------------------------------	-------	---------

L'association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS
--	--------------------------------	-------	---------

a. Auprès du tribunal de proximité de La Flèche :

L'association Tutélaire Hélianthe (ATH)	42 rue Normandie Niémen CS 55833	72100	LE MANS
---	----------------------------------	-------	---------

L'association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 72)	67 boulevard Winston Churchill	72100	LE MANS
--	--------------------------------	-------	---------

Personnes morales gestionnaires de services agréées :

- Auprès du tribunal judiciaire du Mans :

Service d'aide à la gestion du budget familial géré par l'association Inalta-Action Educative et Sociale – 49 rue Bartholdi 72000 LE MANS.

Article 4 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 5 février 2021, fixant la liste des personnes inscrites en qualité de mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Sarthe.

Article 5 : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- aux intéressés ;
- au procureur de la République près le tribunal judiciaire du Mans ;
- aux juges des contentieux de la protection du tribunal judiciaire du Mans et du tribunal de proximité de La Flèche ;
- aux juges des enfants du tribunal judiciaire du Mans.

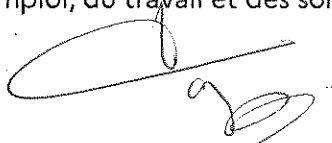
Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet du département de la Sarthe, soit hiérarchique auprès du Ministre des solidarités et de la santé, dans les deux mois suivant sa notification. Un recours en contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif de Nantes également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de ce délai valant rejet implicite.

Le tribunal administratif de Nantes peut être saisi 6 allée de la l'île Gloriette CS 24111 – 44 041 Nantes Cedex 01, mais également via l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture et le Directeur Départemental adjoint de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet,
Le directeur départemental
de l'emploi, du travail et des solidarités,



Patrick DONNADIEU